

Traduire les discours de la Commission européenne sur l'emploi et la formation professionnelle. Tendances normalisatrices et marges de variation

par *Francesco Attruia*

Abstract

The aim of this article is to study the translation practice of the European Commission's publications dealing with the employment and the professional development. Particular attention will be given to the dual orientation on which such practice is based. On the one hand, we will observe a strong tendency to the normalization of the macro-textual construction of the source-language text, as regard to the inter-institutional style guide. On the other hand, we will point out to the wide variation possibilities determined both by the adaptation of expressions which are specific to a language-culture and by the stylistic variation inherent the translator's rewriting of the original text.

I

Les discours institutionnels

La notion de “discours institutionnel” se prête à des interprétations plurielles à cause du flou définitoire qui l'entoure. Ce flou s'explique essentiellement par trois raisons. La première, d'ordre épistémologique, tient à la polyvalence du concept d’“institution”, ainsi que de son dérivé adjectival “institutionnel”, au sein d'une théorie générale de la connaissance. À l'instar des discours médical, économique, psychiatrique etc. – que M. Foucault évoque dans *L'archéologie du savoir*, à propos du système qui règle l'apparition et la construction de nouvelles figures épistémologiques – le discours institutionnel existe moins en fonction de ses objets qu'en référence à des règles de formation et de transformation des énoncés. Ces règles sont des conditions d'existence du discours. Définir les unités du savoir revient, pour Foucault, à “dé-présentifier” les choses, c'est-à-dire à les rapporter «à l'ensemble des règles qui permettent de les former comme objets d'un discours et constituent ainsi leurs conditions d'apparition historique»¹. Dans cet ordre d'idées, les conditions d'existence du discours institutionnel ne résident pas dans la réalité phénoménale visée par le discours, mais plutôt dans l'ensemble des contraintes qui, dans la production même de ce discours, s'exercent sur l'énonciation.

La deuxième raison, d'ordre typologique, tient à la diversité des milieux socio-institutionnels où apparaissent les pratiques discursives ainsi que des modes de production spécifiques à chaque formation discursive. À la difficulté de donner une définition claire à la notion de discours institutionnel s'ajoute, en effet, l'impossibilité de la délimiter par des frontières étanches, ne serait-ce que pour mieux s'interroger sur ses recoupements catégoriels et, co-

rollairement, de déterminer à quelles conditions un texte peut être qualifié d'institutionnel. Cette démarche est ambitieuse dans la mesure où elle exige de tenir compte des différences entre les productions discursives sans pour autant faire abstraction de leurs nombreuses zones de transition et de recouvrement. Nous nous bornerons donc, dans cette étude, à rappeler que le domaine institutionnel, longtemps réduit à sa seule dimension politique, s'applique aujourd'hui à un ensemble hétérogène de pratiques discursives, différentes quant aux stratégies argumentatives et aux dispositifs énonciatifs privilégiés, mais similairement orientées vers un but commun: légitimer l'institution en rassemblant autour d'elle un consensus le plus large possible. Comme le remarquent A. Krieg-Planque et C. Oger:

les apports de l'analyse des discours institutionnels ne s'adressent pas uniquement aux spécialistes des institutions publiques. Ils concernent aussi les chercheurs qui s'intéressent aux entreprises et aux organisations, au sens où elles sont soumises au même impératif de légitimation².

Qu'il s'agisse d'administrations privées ou publiques, de syndicats ou d'associations patronales, de partis politiques ou d'entreprises, les discours institutionnels demeurent essentiellement des "discours autorisés" qui se caractérisent par des régularités observables au niveau de la matérialité des textes. Ainsi que l'explique A. Krieg-Planque, les discours institutionnels «sont guidés par un double principe de formation, conjuguant stabilisation des énoncés et effacement de la conflictualité»³. La stabilisation énonciative tient aussi bien à la récurrence d'expressions rituelles – voire conventionnelles – comme les slogans, les petites phrases, les formules⁴ etc., qu'à la routinisation des formes d'écriture et des règles de composition typographique et rédactionnelle des textes émanant de l'institution (§ 3). Quant à la neutralisation de la conflictualité, elle concerne l'anticipation et la gestion de la controverse que les tensions inhérentes aux discours sont susceptibles de déclencher directement ou indirectement. À ce propos, C. Oger et C. Ollivier-Yaniv observent que les discours institutionnels portent la trace de tensions à la fois internes et externes que la communication institutionnelle tend à neutraliser par des procédés discursifs de "lissage"⁵.

Enfin, la troisième raison, d'ordre générique, tient à la diversité des genres de discours et des dispositifs de mise en scène de la parole. De fait, chaque type de discours utilise les genres, écrits ou oraux, qui conviennent le mieux à la communication visée. Un discours sur les pathologies professionnelles, par exemple, est organisé différemment selon qu'il s'adresse à des spécialistes ou bien à des travailleurs afin de les mettre en garde contre les risques de maladies au travail. Dans le premier cas, ce discours sera sans doute construit sur un format rédactionnel statique – sous la forme d'un bloc textuel monolithique – et médiatisé par l'emploi de genres discursifs qui se prêtent aisément à la transmission du savoir scientifique (rapports, articles, traités médicaux, ouvrages de vulgarisation etc.). Dans le second cas, il aura plutôt recours à un registre communicationnel⁶ permettant d'associer le souci de clarté et de concision, typique des discours de vulgarisation, à la nécessité que le message soit transmis rapidement à un public à la fois vaste et hétérogène. Ce qui se traduit, d'un point de vue strictement générique, par l'emploi d'autres genres non moins libres de contraintes, mais sûrement plus intuitifs tels que les guides de prévention, les brochures, les dépliants etc.

D'une manière analogue, l'organisation du discours électoral suit des tendances différentes selon que la communication est écrite ou orale. Ainsi, la lettre ouverte aux électeurs et un discours énoncé par le candidat lors d'un débat télévisé ne s'appuient pas sur le même

ancrage énonciatif (par exemple, l'emploi des déictiques au lieu du style délocutif) et ne suivent pas forcément les mêmes stratégies rhétoriques (construction de *l'ethos* discursif, appel aux émotions, sélection des figures de style etc.) et de représentation du dire (choix des scénographies⁷, gestion de l'ambiguïté discursive, organisation de la polyphonie etc.).

2

La traduction multilingue des discours de la Commission européenne

Notre étude est consacrée à la traduction multilingue du discours de l'Union européenne sur l'emploi et la formation professionnelle. Ce discours – que nous qualifierons dorénavant de “communautaire” pour le distinguer des discours institutionnels au sens large – n'est pas homogène, en ce sens qu'il relève d'une pluralité d'actes énonciatifs dont la nature change selon le public visé, le but communicationnel et les genres employés. Ainsi peut-on distinguer trois niveaux de production du discours communautaire: (1) les textes juridiques communautaires, c'est-à-dire l'ensemble des mesures législatives adoptées par le Parlement et le Conseil dans le cadre de leur fonction législative (règlements, directives, décisions, avis ou recommandations); (2) les discours officiels énoncés par les autorités communautaires ainsi que les documents internes produits par les fonctionnaires (notes d'information, réponses aux questions des députés, déclarations politiques, accords internationaux, comptes rendus et circulaires etc.); (3) les textes de communication visant à informer les citoyens européens sur les visées programmatiques ainsi que sur les politiques communautaires de l'Union. Entrent dans cette dernière catégorie aussi bien le “Journal officiel de l'UE” que les publications éditées à la demande des institutions et des autres organismes européens.

Or notre corpus de discours communautaire a été construit à partir de ces textes de communication institutionnelle, à l'exception toutefois du Journal officiel qui mériterait une étude à part entière. Plus exactement, nous avons choisi de prendre pour objet de notre recherche les publications officielles de la Direction générale “Emploi, affaires sociales et inclusion” de la Commission européenne (DG Emploi), qui s'occupe de veiller sur le respect de la réglementation communautaire en matière d'aménagement de l'emploi, de santé et de sécurité sur les lieux de travail, de mobilité des travailleurs et de respect de la diversité fondée sur l'origine ethnique et sociale, le genre, l'âge, le handicap, les convictions religieuses et l'orientation sexuelle. Ces publications se caractérisent par une très grande hétérogénéité thématique⁸ qui se double, à son tour, d'une hétérogénéité générique et énonciative. Compte tenu de la variété des thèmes abordés dans ces publications, il nous a semblé pertinent de nous limiter aux domaines de l'emploi et de la formation professionnelle, en mettant l'accent, dans nos exemples, sur quelques questions majeures, à savoir la formation des jeunes travailleurs, leurs témoignages à propos de la mobilité professionnelle, leur développement personnel et le vieillissement de la population active.

En ce qui concerne l'hétérogénéité générique, nous avons déjà postulé que certains types de discours s'investissent dans une pluralité de genres discursifs. Dans le cas du discours communautaire de la Commission sur l'emploi, les genres privilégiés sont traditionnellement les rapports et les documents de synthèse, les magazines et les périodiques, les brochures, les dépliants et les guides de prévention. D'autres genres, en revanche, sont apparus plus récemment comme les bandes dessinées, les affiches, les cartes et un certain nombre de

publications spécifiquement dédiées aux enfants. Enfin, l'hétérogénéité énonciative tient à la plurivocité inhérente au discours institutionnel. De fait, il est important de souligner que non seulement les publications de la DG Emploi ne rapportent pas les points de vue de la Commission européenne, mais, comme on peut le lire dans la notice explicative de nombreux documents, elles «ne reflètent ni ses opinions ni sa volonté». Autrement dit, les points de vue exprimés au sein du discours communautaire ne sont pas toujours imputables à la Commission européenne qui, pourtant, constitue le foyer institutionnel de production de ces discours. Ce paradoxe apparent s'explique essentiellement par le fait que les «sujets» intervenant dans ces textes sont à la fois producteurs et récepteurs du discours: il s'agit d'organisations, d'entreprises, de citoyens, de fonctionnaires de l'UE, mais aussi de scientifiques et d'experts chargés par la Commission de mener des études pour son compte. Il en résulte que, dans ces discours, il est presque toujours impossible de ramener chaque point de vue à une instance extralinguistique précise qui serait à la fois sujet empirique (scripteur) locuteur et énonciateur⁹. D'où la nécessité pour le sémanticien, mais aussi pour tout chercheur qui s'intéresse à ce genre de publications, de tenir compte du dialogisme inhérent à ces documents, en reconduisant les instances énonciatives représentées dans le discours à la matérialité langagière qui les a fait émerger.

La plupart des publications de la Commission européenne est généralement rédigée dans les trois langues procédurales de l'Union européenne qui sont l'anglais, le français et l'allemand. Cependant, l'anglais demeure la langue de rédaction principale avec 72,5% de textes originaux contre seulement 11,8% et 2,7% de documents rédigés respectivement en français et en allemand¹⁰. C'est pourquoi, dans l'analyse de notre corpus, l'anglais figurera toujours comme la langue source des documents, alors que les passages en français et en allemand seront conventionnellement considérés comme des traductions issues de l'anglais. Quant aux publications rédigées dans les autres langues officielles de l'Union¹¹, il faut distinguer entre les documents internes – rédigés seulement dans la langue concernée, mais qui ne représentent que 13% du total – et les traductions de documents divers, eux aussi rédigés originellement en anglais. La nécessité de traduire un même texte dans toutes les langues officielles s'explique, d'une part, par l'importance des enjeux politiques, institutionnels et sociaux que ces publications comportent et, d'autre part, par la typologie de public visée¹². Ainsi, les publications de la Commission sur l'emploi et la formation professionnelle sont traduites dans toutes les langues officielles dans la mesure où elles contiennent des informations essentielles à l'application des directives communautaires ou, plus généralement, lorsqu'elles sont destinées à être diffusées auprès d'un nombre très important de destinataires directement concernés¹³.

Chaque institution dispose de son service de traduction. Au sein de la Commission européenne, cette fonction est exercée par la «Direction générale des traductions» dont la mission, lit-on sur le site qui lui est consacré, est de «préserv[er] le caractère multilingue de l'Union européenne en veill[ant] à ce que la Commission européenne produise des documents rédigés clairement dans toutes les langues officielles de l'UE, ainsi que dans d'autres langues»¹⁴. Il est clair que l'engagement de l'Europe institutionnelle, face à la diversité linguistique des 28 pays membres de l'Union, ne s'épuise pas dans la diffusion du plus grand nombre de publications auprès d'une communauté linguistique nombreuse et hétérogène, mais il consiste surtout à encourager et à soutenir une culture démocratique visant à préser-

ver le particularisme langagier et les spécificités culturelles de chaque pays. Cette protection du multilinguisme se heurte toutefois à la difficulté d'assurer, en même temps que le respect de la diversité linguistique, aussi la fidélité au contenu informationnel des publications. Afin de concilier ces deux impératifs, l'Union s'est dotée depuis 1993 d'un Code d'autorégulation, appelé *Code de rédaction interinstitutionnel*, qui fixe non seulement les normes relatives à la composition typographique de chaque publication, mais consacre une partie aux conventions linguistiques communes à toutes les langues, ainsi qu'aux règles spécifiques à la langue de rédaction. Comme l'écrit Martine Reicherts, directeur général de l'Office des publications:

Vingt-quatre communautés linguistiques sont parvenues à établir un schéma de travail commun, garantissant par là une stabilité de l'image que les institutions de l'Union européenne veulent donner au citoyen. Facteur de cohésion entre les différents groupes linguistiques, mais aussi entre les institutions, organes et organismes décentralisés qui se sont multipliés ces dernières années, cet ouvrage démontre que le multilinguisme n'est pas nécessairement source de disparité. L'Europe veut répondre à tous et est parvenue avec cet outil à unir ses ressources linguistiques pour faire de cette apparente disparité un facteur d'union incomparable entre tous ceux qui sont appelés à intervenir dans les textes émis par l'Union européenne¹⁵.

Ce «schéma de travail commun» constitue un véritable cadre prescriptif minimal dont l'objectif est d'assurer à chaque citoyen «un service dans sa langue tout en veillant à l'harmonie et à l'unicité du message diffusé à tous»¹⁶. D'un point de vue strictement énonciatif, ces prescriptions se traduisent concrètement par la mise en place de règles de production discursive qui réduisent la marge de variation dans toutes les phases de production des textes, en s'avérant ainsi contraignantes non seulement pour les rédacteurs, mais aussi pour les correcteurs, les terminologues et, bien sûr, pour les traducteurs. Aussi paradoxale que cela puisse paraître, nous pouvons postuler que la rédaction ainsi que la traduction des publications de la Commission européenne oscillent entre une tendance à la normalisation, d'une part, et une propension à la différenciation des pratiques discursives, d'autre part. Autrement dit, la traduction de ces documents suit deux tendances diamétralement opposées, mais complémentaires: un mouvement centripète qui tend vers l'harmonisation et un mouvement centrifuge qui, lui, tend plutôt vers la variation.

Le premier consiste en la routinisation des formes d'écriture¹⁷ et concerne principalement l'organisation typographique et paratextuelle des publications, les plans de texte¹⁸, les registres communicationnels et les scénographies¹⁹. Ainsi, si l'on compare les traductions, dans chaque langue officielle, du guide intitulé *Guide de bonnes pratiques non contraignant pour mieux comprendre et appliquer la directive 92/57/CEE Chantiers*, on remarquera que les textes se recouvrent parfaitement. Construit entièrement sur un schéma énonciatif rituel, ce guide s'articule sur plusieurs phases de rédaction standardisées, à savoir le rappel de la législation communautaire en matière de sécurité sur les chantiers, l'évaluation des risques, l'identification des dangers, la mise en œuvre des mesures préventives etc. Or chaque traduction restituée fidèlement aussi bien la macro-segmentation du texte (organisation des paragraphes, des intertitres, des encadrés, des compléments visuels etc.) que l'articulation des registres communicationnels. Ces derniers, notamment, s'alternent dans le texte de notre guide, en combinant trois ordres discursifs différents: 1) le discours de vulgarisation censé

principalement fournir aux destinataires le plus d'informations possible sur la directive, sur ses contenus et ses champs d'application; 2) le discours didactique qui renseigne sur la nature des risques et pourvoit des informations techniques sur les chantiers fixes et mobiles; 3) le discours procédural qui, lui, est focalisé sur les bonnes pratiques à suivre pour éviter les accidents au travail. Ce discours se reconnaît grâce à sa "visibilité"²⁰, c'est-à-dire grâce à un ensemble de régularités facilement repérables dans la matérialité du texte comme les alinéas, les énumérations, les prédicats actionnels etc.

La tendance à la variation tient en revanche à l'adaptation des expressions spécifiques à une langue-culture ainsi qu'à la variation stylistique inhérente à l'activité scripturale et énonciative des locuteurs. Sans sous-estimer la centralité de la tendance normalisatrice au sein du discours communautaire, nous proposons, dans la section suivante, de nous attarder plus longuement sur les marges de variation admises dans la traduction du discours communautaire afin de relever les éléments à la fois linguistiques et pragmatiques qui orientent les choix du traducteur plutôt vers la variation que vers l'uniformisation des formes linguistiques.

3

Traduire le discours communautaire: quelles marges de variation?

En dépit de la force uniformisante du Code de rédaction, les possibilités qui s'offrent au traducteur afin d'"intervenir" sur le texte source sont fort nombreuses. Nos considérations porteront sur deux aspects de l'analyse énonciative, que nous aborderons sous un angle sémantico-discursif: la mémoire interdiscursive, d'une part, et les opérations de qualification énonciative, d'autre part.

1. Notion fort ancienne, la mémoire est intégrée à l'analyse du discours politique sous la plume de J.-J. Courtine qui, à son tour, s'est inspiré des réflexions de M. Foucault sur l'énonciation. Foucault définit l'énonciation comme un événement unique, mais sujet à la répétition, à la transformation et à la réactivation au sein d'autres discours²¹. De fait, bien que pris dans une conjoncture temporelle momentanée, qui coïncide avec son apparition historique, l'acte d'énonciation n'est jamais totalement unique, car il est inéluctablement lié à des énoncés qui le précèdent ou le suivent. Cette idée rejoint le principe dialogique de Bakhtine selon lequel tout discours est toujours orienté soit vers d'autres discours précédemment tenus sur le même objet (dialogisme interdiscursif), soit vers «la réplique non encore dite, mais sollicitée et déjà prévue»²² (dialogisme interlocutif).

S'appuyant à la fois sur cet arrière-plan bakhtinien et sur les acquis de l'analyse du discours, S. Moirand s'est servie de la notion de *mémoire interdiscursive*²³ afin d'observer comment les rappels mémoriels accompagnent la circulation des mots dans les discours médiatiques sur la science. Cette mémoire n'est pas simplement une sollicitation psychologique, mais, comme l'a fort bien observé M.-A. Paveau, telle que l'entend Moirand, la notion «semble [...] se situer entre les données de la compétence encyclopédique (orientée vers les extérieurs du discours) et celles du préconstruit (orienté vers la matérialité discursive)»²⁴. Autrement dit, il s'agit d'une mémoire collective où convergent les représentations et les savoirs partagés d'une communauté discursive. Or en traduction, le transfert de sens d'une

langue à l'autre s'avère particulièrement difficile lorsque le traducteur se trouve confronté à des contenus qui ne sont pas stockés dans la mémoire collective partagée d'une communauté. Soit, par exemple, les énoncés suivants:

1) *Tinker, tailor, soldier or sailor?*

Improving and adapting people's skills is crucial to creating and filling the jobs of tomorrow. [ENG]

2) *Bricoleur, tailleur, soldat ou marin?*

Pour créer et pourvoir les emplois de demain, il est essentiel d'améliorer et d'adapter les compétences de tous. [FRA]

Ces deux extraits sont tirés respectivement des versions anglaise et française d'un article du magazine "Agenda social" consacré à la formation professionnelle. Le titre de chaque article, en italique dans les exemples, reprend les mots d'une comptine populaire censés renvoyer, par allusion, à la difficulté des jeunes travailleurs à s'orienter dans les méandres du marché du travail. Ces énoncés illustrent un parfait exemple de *dialogisme interdiscursif masqué*²⁵, car la comptine fonctionne comme un rappel mémoriel à un déjà-dit discursif. L'interprétation, voire l'actualisation de cet "ailleurs" discursif, n'est toutefois possible que si les destinataires de la publication gardent et partagent la mémoire interdiscursive ainsi que la charge culturelle inhérente à l'expression. De fait, lorsque la compétence interdiscursive de l'interprétant fait défaut, la traduction littérale aussi est inévitablement destinée à échouer. C'est le cas de la traduction allemande, dans l'exemple ci-après, qui reste fidèle au texte de départ seulement en ce qui concerne le sens montré, alors que le contenu propositionnel de la phrase, le sens dit²⁶, est modifié aussi bien par un choix lexical différent que par un changement de la structure syntaxique.

3) *Was soll ich werden?* [que dois-je devenir?]

Die Verbesserung und Anpassung der Kompetenzen ist entscheidend für das Schaffen und Besetzen der Stellen von morgen. [DEU]

En d'autres termes, ne trouvant pas d'équivalent littéral dans sa langue, le traducteur germanophone reformule le contenu propositionnel sans pour autant altérer le sens modal de la phrase, c'est-à-dire la modalité interrogative. Il en résulte que si, d'un point de vue strictement linguistique, le traducteur ne reste pas fidèle au texte de départ, les valeurs illocutoires qu'il associe à l'énoncé par le biais de la modalité restituent toutefois le même sentiment d'incertitude du travailleur face à son avenir, sentiment qui dans les textes anglais et français était exprimé à travers l'allusion à la comptine. Finalement, la différence par rapport aux exemples antécédents est que l'incertitude, dans la traduction allemande, n'est plus le fait d'une hétérogénéité montrée non marquée, au sens de J. Authier-Revuz²⁷, mais elle découle d'une double opération énonciative consistant, d'une part, à neutraliser l'implicite par une recontextualisation de l'allusion et, d'autre part, à qualifier l'énonciation de manière sui-référentielle par l'emploi d'une marque modale censée exprimer par *monstration* le sens véridictionnel de l'énoncé (*je me demande ce que je dois devenir*).

Il se peut, encore, que certains contenus sémantiques soient présents dans l'espace interdiscursif de la langue cible tout en renvoyant à un univers référentiel différent. Prenons

l'exemple de l'expression idiomatique "to call a spade a spade" qui signifie "être franc, être direct" et qui, dans la traduction française, est traduite par "appeler un chat un chat".

4) Dutch people can be very stubborn and I did not want to change but I realised that there are cultural differences and that you have to adapt. Dutch people can be very black and white and *call a spade, a spade*. When Swedish people say, "maybe", that actually means, no. [ENG]

5) On dit parfois des Hollandais qu'ils sont très bornés et de fait, je serai toujours comme ça. J'ai cependant constaté que face à des différences culturelles, il faut pouvoir s'adapter. Les Hollandais peuvent avoir une vision très tranchée des choses et ont tendance à *appeler un chat un chat*. Par contre, quand un Suédois dit "peut-être", il faut comprendre "non". [FRA]

L'enjeu pour le traducteur ne consiste pas tant, dans cet exemple, à sélectionner un équivalent inscrit dans la mémoire collective de la communauté linguistique à laquelle la traduction est destinée (niveau du discours) que plutôt à tenir compte de l'opacité sémantico-référentielle inhérente à l'expression idiomatique (niveau de la *langue*). Cette opacité s'explique par deux facteurs: (1) la non-compositionnalité du sens linguistique, puisqu'il n'existe aucune correspondance entre le sens global de l'expression et le sens de la somme de ses constituants syntaxiques; (2) la nature arbitraire du signe linguistique, en ce sens qu'il n'y a pas de motivation entre le sens de l'expression et la suite de signifiants qui lui est associée. Il s'agit alors pour le traducteur non pas de lever cette opacité par le choix d'une paraphrase qui, comme nous l'avons vu dans l'exemple 3, serait censée combler le vide interdiscursif laissé par l'inexistence d'un équivalent littéral dans la langue cible, mais plutôt d'identifier le système référentiel qui dans l'imaginaire collectif de cette langue est censé produire les mêmes effets sémantiques de l'expression originelle.

II. Parallèlement à la traduction de spécificités qui n'existent pas dans les représentations collectives de la langue cible, la tendance à la variation au sein du discours communautaire s'observe également dans la traduction des opérations de qualification énonciative. Nous entendons par là l'ensemble des marqueurs métalinguistiques servant à représenter, à structurer et à organiser le discours (par exemple, les repères topologiques), mais aussi à qualifier réflexivement l'énonciation (adverbes extraprédicatifs, modalisation autonymique etc.). Plutôt qu'à des facteurs culturels ou liés aux représentations collectives, la différenciation inhérente aux opérations de qualification énonciative tient, dans ce cas, à la variation diaphasique, c'est-à-dire à la reformulation des contenus du texte de départ dans un style adapté selon les savoirs et les représentations du traducteur. Cela ne signifie pas, évidemment, que la traduction découle d'une interprétation arbitraire délibérément affichée par le traducteur dans son texte d'arrivée²⁸, mais qu'il existe, au niveau de la matérialité linguistique, des indices qui trahissent la présence de l'instance traductrice. Il peut s'agir d'un adjectif axiologiquement marqué, d'un adverbe ou d'un modalisateur qui, parfois malgré la volonté du traducteur, oriente argumentativement le discours ou produit des effets sémantiques inattendus par rapport à son "homologue" dans la langue source.

Nous souhaitons passer brièvement en revue deux exemples de variation ayant trait aux opérations énonciatives: la variation stylistique et le changement de la posture énonciative. Soit, donc, les exemples 6-8:

6) My aim is to get people into jobs. And to help them get what they want out of life. I see new students come in shy and then *watch them transform*. [ENG]

7) Il mio obiettivo è fare avvicinare le persone al lavoro e aiutarle a ottenere quello che desiderano dalla vita. Vedo i nuovi studenti che entrano timidamente e *assisto alla loro metamorfosi*. [ITA]

8) Mon objectif est de permettre aux gens de trouver un emploi et de les aider à s'épanouir. Je vois de nouveaux étudiants timides *sortir progressivement de leur coquille*. [FRA]

Dans l'exemple 8, le traducteur francophone choisit de restituer différemment le sens du texte de départ par l'intermédiaire d'une expression idiomatique censée remplacer un équivalent littéral plus rudimentaire, mais possible dans ce contexte (*je vois de nouveaux étudiants timides se transformer*). L'objectif de cette retouche stylistique est sans doute de transmettre plus efficacement l'idée du développement à la fois personnel et professionnel des étudiants. Cette idée est confortée, dans le co-texte proche, par l'isotopie²⁹ de l'"ouverture" que l'on retrouve aussi bien dans le choix du verbe *s'épanouir* que dans l'image poétique de l'éclosion de la coquille. Or le fait d'assurer, à travers l'isotopie, un "parcours de sens constant"³⁰ d'un énoncé à l'autre relève d'une stratégie énonciative, volontairement mise en place par le traducteur afin, d'une part, d'améliorer le rendement fonctionnel de l'énoncé et, d'autre part, d'assurer la cohérence textuelle. Cette cohérence, de fait, est plus faible dans les passages textuels anglais et italien où le lien entre le "désir" de réalisation professionnelle des étudiants (*to get what they want/ottenere quello che desiderano*), manifestement en contraste avec leur état léthargique antérieur (*shy/timidamente*), et l'idée de transformation apparaît textuellement plus inconsistant, puisqu'il n'est pas supporté, dans la matérialité textuelle, par un parcours isotopique stable.

Mais la variation n'est pas toujours issue d'un effort volontaire de reformulation stylistique du traducteur, voire à une différente façon de dire la même chose, mais elle peut également affecter l'attitude énonciative de l'instance traductrice qui, plus ou moins inconsciemment, peut altérer les "équilibres" énonciatifs du texte (par exemple, la prise en charge énonciative, les faits de responsabilité, d'imputation des points de vue, de polyphonie etc.)

9) The world is getting older. In most countries, the population is ageing. This inevitably has dramatic consequences for pensions and other arrangements for supporting older people. There are two factors behind the trend. The first is clearly, in itself, good news. People are living longer. At the same time, people are having fewer children. That, too, is *arguably* good news. It should lead to the global population stabilizing, although at a substantially higher level than it is now. [ENG]

10) Le monde prend de l'âge. Dans la plupart des pays, la population vieillit. Cette évolution a forcément des répercussions profondes sur les retraites et les autres systèmes d'aide aux personnes âgées. Deux facteurs expliquent cette tendance. De toute évidence, le premier facteur est, en soi, positif: on vit plus longtemps. En même temps, on a moins d'enfants. Ce facteur aussi, *pourrait-on dire*, est quelque chose de positif car il devrait se traduire par une stabilisation de la population mondiale, à un niveau toutefois nettement plus élevé qu'actuellement. [FRA]

Dans ces deux passages, le rédacteur de la version anglaise de la publication et son traducteur français insistent sur les facteurs qui, selon eux, expliquent le vieillissement de la popula-

tion européenne. L'emploi de l'adverbe "arguably", ainsi que la modalisation autonymique "pourrait-on dire", permet aux locuteurs responsables de l'énoncé de marquer une distance vis-à-vis d'un point de vue que, pourtant, ils mettent en scène, en l'occurrence l'idée selon laquelle avoir moins d'enfants est un fait positif. Les deux modalisateurs, toutefois, ne se recourent pas sémantiquement, car si d'un point de vue pragmatique, ils permettent d'établir la même réserve vis-à-vis du contenu exprimé, seul l'adverbe anglais laisse sous-entendre qu'il y a de bonnes raisons pour soutenir ce point de vue³¹. Ce sous-entendu, en effet, n'est pas maintenu dans la traduction française où le traducteur choisit de qualifier son énonciation en insérant dans le trajet du dire une séquence autonome dont la fonction, en paraphrasant J. Authier-Revuz, est d'activer une suspension réflexive de ce dire sur le mot³². Cela comporte une perte, non pas tant au niveau du sens de l'énoncé, que plutôt à celui de la posture énonciative adoptée. En effet, contrairement au rédacteur du texte de départ, le traducteur choisit de "diluer" sa responsabilité énonciative par le tour impersonnel (*on*) de la séquence autonome et, corollairement, de prendre en charge le point de vue représenté sans pour autant marquer une appréciation à son égard. Il est clair que l'enjeu pour le traducteur ne consiste pas, dans ce passage, à rechercher une équivalence "quasi-synonymique" entre les énoncés, mais plutôt à restituer les significations ainsi que la visée pragmatique de l'énoncé tout en adoptant une attitude énonciative différente par rapport à celle du rédacteur du texte de départ.

4

Conclusions

Dans cet article, nous nous sommes penchés sur la traduction multilingue du discours de la Commission européenne sur l'emploi et la formation professionnelle. En nous appuyant sur un corpus de textes de communication à l'intention du grand public, nous avons observé que la traduction de ces documents suit généralement une double orientation: une tendance à l'harmonisation, d'une part, et une marge de variation malgré tout assez importante, d'autre part. L'objectif de notre analyse a consisté, plus précisément, à relever quelques-uns des nombreux "lieux" énonciatifs où se manifeste cette variation.

Dans un premier temps, nous avons convoqué la notion de mémoire interdiscursive afin d'observer comment le traducteur cherche à restituer, sous une différente forme expressive du dire, une réalité qui soit n'existe pas dans la culture ou dans les représentations collectives de la langue cible, soit se réclame, dans le passage d'une langue à l'autre, d'un paradigme référentiel différent. Ensuite, nous nous sommes attardés sur les choix stylistiques et les changements de la posture énonciative du traducteur dans le but non seulement d'examiner les stratégies visant à reformuler autrement des contenus, mais aussi de relever les effets sémantiques découlant d'un changement d'attitude du locuteur vis-à-vis des points de vue représentés dans le texte.

L'approche que nous avons adoptée repose sur une appréhension sémantico-discursive de la textualité fondée sur l'étude du sens linguistique envisagée à la croisée des faits d'énonciation, de l'analyse du discours politique et des théories de l'argumentation. Les résultats de notre analyse de corpus ont montré que le traducteur joue un rôle incontournable, au même titre que le rédacteur du texte de départ, dans la construction du sens en discours. En dépit

des contraintes imposées par le Code de rédaction interinstitutionnel, la traduction du discours communautaire doit nécessairement être envisagée dans une optique de co-construction du sens où l'instance traductrice n'est plus un instrument, dans les mains des institutions, censé transférer des contenus d'un code à l'autre, mais – comme l'écrit Rachele Raus, à la suite de Leoncini Bartoli – une «instance énonciative à part entière»³³ à laquelle revient non seulement le devoir de traduire, mais aussi la responsabilité des contenus traduits, selon une démarche proactive de la traduction.

Notes

1. M. Foucault, *L'archéologie du savoir*, Gallimard, Paris 1969, p. 69.
2. A. Krieg-Planque, C. Oger, *Discours institutionnels. Perspectives pour les sciences de la communication*, in "Mots. Les langages du politique", 94, 2010, p. 94.
3. A. Krieg-Planque, *Analyses des discours institutionnels*, Armand Colin, Paris 2012, p. 12.
4. Depuis quelques années, l'étude des formules telles que "développement durable", "flexicurité", "mondialisation" suscite un intérêt remarquable chez les chercheurs qui s'intéressent au langage et à la communication. A. Krieg-Planque s'est servie de cette notion dans sa thèse de doctorat afin d'étudier l'émergence et la circulation de la formule "purification ethnique" à l'époque de la guerre yougoslave des années 1990. La valeur heuristique de sa démarche a ouvert la voie à une approche formulaire des discours qui, traversant les recoupements disciplinaires et sans prétendre s'enfermer dans un domaine privilégié, constitue un terrain fort intéressant pour l'étude des référents sociaux et des formes de figement que les discours construisent et font circuler. Pour mieux cerner le sujet, on se reportera à A. Krieg-Planque, *La notion de "formule" en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon 2009; A. Krieg-Planque, "Purification ethnique". *Une formule et son histoire*, CNRS Éditions, Paris 2003.
5. C. Oger, C. Ollivier-Yaniv, *Conjurer le désordre discursif. Les procédés de "lissage" dans la fabrication du discours institutionnel*, in "Mots. Les langages du politique", 81, 2006, pp. 63-77.
6. Selon D. Maingueneau, les registres communicationnels sont, à côté des registres linguistiques et fonctionnels, des unités "transverses" du discours, en ce sens qu'elles traversent une pluralité de textes sollicités, à leur tour, par différents genres de discours. Avec les unités discursives domaniales (types et genres de discours), ces unités forment les "unités topiques", ainsi appelées car elles constituent des espaces prédécoupés par les pratiques langagières et ne sont pas construites par le chercheur. Les discours comiques, didactiques, de vulgarisation, par exemple, sont des unités topiques et transverses dans la mesure où elles sont stabilisées par des propriétés précises et s'investissent dans plusieurs genres, sans pour autant être spécifiques à un genre particulier. Voir à ce sujet: D. Maingueneau, *Pertinence de la notion de formation discursive en analyse du discours*, in "Langage et société", 135, 2011, pp. 87-99; D. Maingueneau, *L'analyse du discours et ses frontières*, in "Marges linguistiques", 9, 2005, pp. 64-75.
7. D. Maingueneau propose une classification tripartite de la scène d'énonciation: la scène englobante, la scène générique et la scénographie. La scène englobante concerne les types de discours et a pour fonction de définir le statut des partenaires et le cadre spatio-temporel. La scène générique tient aux genres de discours ainsi qu'à l'ensemble des paramètres socio-discursifs qui déterminent ces genres comme la visée communicationnelle, le support matériel et le mode de circulation du discours. La scénographie, enfin, tient aux dispositifs de mise en scène de la parole. Comme l'écrit D. Maingueneau, la scénographie n'est pas fixée par les scènes englobante et générique, mais elle est «à la fois ce dont vient le discours et ce qu'engendre ce discours». Ainsi un discours électoral (scène englobante) peut s'appuyer sur le genre de la lettre ouverte aux électeurs (scène générique), en mettant en scène un discours qui rappelle fictivement celui d'un père de famille s'adressant à ses enfants (scénographie). Sur la notion de scène d'énonciation et sur son classement, nous renvoyons à D. Maingueneau, *Analyses des textes de communication*, Armand Colin, Paris 2012, ainsi qu'à l'article du *Dictionnaire d'analyse du discours*, coordonné par D. Maingueneau et P. Charaudeau, à l'entrée "Scène d'énonciation".
8. Les thèmes abordés dans ces publications correspondent grosso modo aux domaines touchés par les politiques sociales de l'Union, à savoir la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la santé et la sécurité sur les lieux de travail, la lutte contre toute forme de discrimination, l'harmonisation des régimes de sécurité sociale, la responsabilité sociale des entreprises, le dialogue social, les stratégies européennes pour l'emploi, la libre circulation des étudiants et des travailleurs, les restructurations d'entreprise etc.

9. Sur la distinction entre sujet empirique, locuteur et énonciateur, on se reportera à O. Ducrot, *Le dire et le dit*, ch. VIII, Minuit, Paris 1984.
10. Commission européenne, *Multilinguisme et traduction*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg 2009, p. 6. Ces données concernent toutes les publications éditées au sein de la Commission européenne, y compris les documents provenant de l'extérieur.
11. Depuis le 1^{er} juillet 2013, le croate est la vingt-quatrième langue officielle de l'Union.
12. Certains documents sont toujours traduits dans les 24 langues officielles. Il s'agit de textes fondateurs ou strictement liés à l'activité législative et diplomatique de l'Union comme les traités, les actes adoptés par les institutions à partir des dispositions contenues dans les traités, les accords internationaux etc.
13. Parmi les genres déjà cités ci-dessus, on peut mentionner les livrets destinés aux enfants, les guides à l'intention des demandeurs d'emploi et des entreprises, les guides qui instruisent les travailleurs sur les dispositions minimales à adopter sur les chantiers, les affiches destinées aux écoles etc.
14. http://ec.europa.eu/dgs/translation/whoware/mission/index_fr.htm.
15. Union européenne, *Code de rédaction interinstitutionnel*, Office des publications de l'Union européenne, Bruxelles, Luxembourg 2011, en ligne [<http://publications.europa.eu/code/fr/fr-000700.htm>].
16. *Ibid.*
17. Krieg-Planque, *Analyser les discours institutionnels*, cit., p. 106.
18. J.-M. Adam, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, 2^e éd., Armand Colin, Paris 2008, p. 165.
19. *Ibid.*
20. J.-M. Adam, *Types de textes ou genres de discours? Comment classer les textes qui disent de et comment faire?*, in "Langages", 141, 2001, p. 25.
21. Foucault, *L'archéologie du savoir*, cit., p. 43.
22. M. Bakhtine, *Esthétique et théorie du roman* [1934], Gallimard, Paris 1978, p. 103.
23. S. Moirand, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, PUF, Paris 2007.
24. M.-A. Paveau, *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris 2006, p. 96.
25. S. Moirand, *Le texte et ses contextes*, in J.-M. Adam, J.-B. Grize, M. A. Bouacha (éds.), *Texte et discours: catégories pour l'analyse*, Éditions Universitaires de Dijon, Dijon 2004, pp. 129-43.
26. La distinction entre "dire" et "montrer" est l'un des points incontournables de la philosophie du langage de Wittgenstein qui, dans son *Tractatus logico-philosophicus* (1921), aborde l'épineuse question des limites du dire, voire de l'impossibilité d'exprimer l'indicible, ne serait-ce que par le fait de le montrer. En sciences du langage, les notions de monstration et de véridiction ont été placées au cœur de la problématique du sens. À la base, il y a l'idée que le langage ne permet pas seulement de décrire la réalité (dire), mais aussi d'exprimer de manière indicible l'énonciation par laquelle on décrit cette réalité (montrer). Or la monstration ne concerne pas seulement la communication non-verbale (le mimo-gestuel), mais aussi toute une gamme de marques modales, à l'oral et à l'écrit, telles que les interjections, la prosodie, certains adverbes d'énonciation, la modalité appréciative etc. Dans cet ordre d'idées, on pourrait rapprocher la paire conceptuelle monstration/véridiction de la distinction entre le *modus* et le *dictum* que Ch. Bally introduit dans la première partie de *Linguistique générale et linguistique française* (1932), en jetant les bases, avant Benveniste, d'une linguistique de l'énonciation.
27. J. Authier-Revuz, *Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive: éléments pour une approche de l'autre dans le discours*, in "DRLAV", 26, 1982, pp. 91-143.
28. D'autant plus que, comme nous l'avons déjà précisé, le traducteur se doit de se conformer à un principe d'homologation impliquant aussi bien la fidélité aux contenus que le respect de la forme des publications.
29. Notion greimasienne reprise et retravaillée par F. Rastier dans le cadre de sa sémantique interprétative.
30. U. Eco, *Lector in fabula*, cité par Adam, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, cit., p. 94.
31. Ainsi lit-on à l'entrée "to argue" du dictionnaire d'anglais Oxford (OED): «to give reasons or cite evidence in support of an idea, action, or theory, typically with the aim of persuading others to share one's view».
32. J. Authier-Revuz, *Le fait autonymique: langage, langue, discours. Quelques repères*, in J. Authier-Revuz, M. Doury, S. Reboul-Touré (éds.), *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris 2003, p. 89.
33. R. Raus, *La terminologie multilingue. La traduction des termes de l'égalité H/F dans le discours international*, De Boeck, Bruxelles 2013, p. 59.